



## **Communiqué de presse - Brittany Ferries et l'Agefiph s'engagent pour renforcer durablement l'inclusion des personnes en situation de handicap**

01 juillet 2026 - 16h36



Brittany Ferries et l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) ont signé, le 1er juillet, une convention de partenariat ambitieuse en faveur du développement de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'obligation légale pour les entreprises de plus de 20 salariés d'employer au moins 6 % de travailleurs en situation de handicap, et traduit la volonté de Brittany Ferries d'aller au-delà de cette exigence réglementaire en structurant une politique inclusion ambitieuse et durable.

### **Un engagement structurant sur trois ans**

Cette convention marque une nouvelle étape dans la politique sociale de Brittany Ferries. Conclue pour une durée de trois ans, elle prévoit la mise en œuvre d'un plan d'action structuré, accompagné par l'expertise de l'Agefiph.

À ce titre, Brittany Ferries bénéficiera :

- d'un accompagnement personnalisé ;
- de conseils experts ;
- d'un appui opérationnel pour répondre aux besoins spécifiques des collaborateurs ;
- ainsi que de soutiens financiers dédiés à la mise en œuvre des actions.

L'objectif est clair : faire du handicap un sujet pleinement intégré à la vie de l'entreprise, en agissant concrètement à tous les niveaux.

### **Des actions concrètes pour une inclusion durable**

À travers cette convention, Brittany Ferries réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion en mobilisant plusieurs leviers :

- Aménagement des postes de travail (équipements adaptés) ;
- Ajustements organisationnels et flexibilité des horaires ;
- Sensibilisation des équipes ;
- Accompagnement et maintien dans l'emploi des collaborateurs concernés.

Ces actions visent à favoriser un environnement de travail inclusif, durable et accessible à tous.

### **Un investissement concret au service de l'inclusion**

En 2025, Brittany Ferries compte 48.14 salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi (effectif en moyenne annuelle), représentant un taux d'emploi de 2.25 %. La même année, il a été mis en place deux aménagements de postes dans le cadre du maintien dans l'emploi, deux essais encadrés et deux reconnaissances lourdeur de handicap. La convention signée avec l'Agefiph a pour ambition d'accélérer cette dynamique et de répondre aux objectifs nationaux de maintien et d'accompagnement de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Pour soutenir ce plan d'action, un budget prévisionnel global est mobilisé sur trois ans. Cet investissement témoigne

d'une volonté partagée de mettre en œuvre des actions concrètes, mesurables et pérennes.

## **Une ambition commune**

À travers ce partenariat, Brittany Ferries et l'Agefiph réaffirment leur engagement commun pour une société plus inclusive, où chacun peut trouver sa place et développer ses compétences. Cette convention illustre la volonté de Brittany Ferries de faire évoluer durablement ses pratiques et de contribuer activement à l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, en cohérence avec ses valeurs sociales et humaines.

## **À propos de Brittany Ferries**

Acteur français majeur du transport maritime et premier employeur de marins français, Brittany Ferries joue un rôle prépondérant au service du développement économique et touristique des régions littorales qu'elle dessert en France, au Royaume-Uni, à Guernesey, en Irlande et en Espagne. Impliquée dans une démarche environnementale forte, la Compagnie poursuit le renouvellement d'une flotte forte de 14 navires. Entre 2020 et 2025, ce sont 5 nouvelles unités qui ont été mises en service, dont deux propulsées au GNL et deux unités hybrides GNL/Electrique. Parallèlement, la Compagnie consolide son activité de ferroutage, avec la liaison fret Cherbourg-Mouguerre comme vecteur clé d'un transport plus responsable.

## **Chiffres clés 2025**

Chiffre d'affaires : 615,02 M€ - Emploi : 2 679 salariés dont 1 780 navigants (Equivalent plein temps) - Trafic passagers : 2 430 000 passagers - Volume fret : 194 000 unités - Retombées touristiques : 781 000 visiteurs uniques France, générant 8,9 millions de nuitées - 12 ports : Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen, Le Havre, Plymouth, Portsmouth, Poole, Cork, Rosslare, Santander, Bilbao.

## **À propos de l'Agefiph**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé. Elle finance des aides et des prestations pour compenser les conséquences du handicap, accompagne les entreprises et les organismes de formation dans leur engagement inclusif, et outille les référents handicap.

Elle aide notamment les employeurs à structurer des plans d'action handicap, afin d'ancrer durablement l'inclusion dans leurs pratiques. Elle contribue également à la politique publique de l'emploi et du handicap, en finançant et pilotant notamment les Cap emploi et les plateformes emploi accompagné, en produisant des données via son Observatoire emploi et handicap, et en soutenant l'innovation.

En 2025, l'Agefiph a accordé 86 500 aides et prestations à des personnes en situation de handicap, accompagné plus de 2 200 nouvelles entreprises de toute taille, formé et outillé plus de 11 000 référents handicap, accompagné 3000 organismes de formation pour dans leur démarche inclusive, continué à être un financeur des Cap emploi et plateformes emploi accompagné et soutenu une trentaine de projets innovants. Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) / suivez l'Agefiph sur X [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)